CHAMPIONNAT DE MAINE-ET-LOIRE PAR EQUIPES JEUNES
HIVER *Année sportive 2027*

REGLEMENT

07/08/2026

Le présent règlement est applicable à toutes les épreuves par équipes de championnat départemental.
Pour toutes autres dispositions, se référer aux règlements sportifs fédéraux (FFT).

DATES DU CHAMPIONNAT HIVER : prévision 7 journées
SAMEDIS OU DIMANCHES (pas de report nécessaire pour jouer le Samedi)

	7/10 ans orange et vert 9/12 Filles vert 15/18 Garçons		11/14 et 15/18 ANS Filles 11/12 vert et jaune Garçons 13/14 Garçons
J1	03/04 Octobre 2026		10/11 Octobre 2026
J2	07/08 Novembre 2026		14/15 Novembre 2026
J3	21/22 Novembre 2026		28/29 Novembre 2026
J4	05/06 Décembre 2026		12/13 Décembre 2026
J5	09/10 Janvier 2027		16/17 Janvier 2027
J6	23/24 Janvier 2027		30/31 Janvier 2027
J7	06/07 Février 2027		13/14 Fevrier 2027

POSSIBLITE DE JOUER le MERCREDI si accord des 2 équipes

1- Organisation Générale du Championnat

L'engagement des équipes avec au minimum 2 joueurs par équipe se fait *via ADOC* entre le 7 Aout 2026 et le 20 septembre 2026

Constitution des poules transmises dans les clubs aux alentours du 25 septembre 2026.
Des poules de 8 en ALLERS seront privilégiées.

ATTENTION : IL EST DEMANDÉ DE REMPLIR STRICTEMENT DANS ADOC ET POUR CHAQUE EQUIPE ENGAGEE LES COORDONNEES COMPLETES DES CORRESPONDANTS D'EQUIPES ET DES CAPITAINES.
TOUTE EQUIPE INCOMPLETE SERA DORENAVANT REFUSEE.

- Pour toutes les catégories **: 2 simples et 1 double**
- **Catégories d'âge** :

CATEGORIE 7/8/9/10 ANS Départemental NIVEAU ORANGE MIXTE
Nés en 2020, 2019, 2018 et 2017
TERRAIN 18 METRES – BALLES ORANGES

CATEGORIE 7/8/9/10 ans Départemental et Pré-régional NIVEAU VERT MIXTE
Nés en 2020, 2019, 2018 et 2017
TERRAIN 21 METRES- BALLES VERTES

CATEGORIE 11/12 ANS départemental et Pré-régional (garçons) : BALLES DURES
Nés en 2016 et 2015

CATEGORIE 11/12 ANS départemental (garçons) : BALLES INTERMEDIAIRES
Nés en 2016 et 2015
Spécialement pour les joueurs NC, 40 et 30/5 qui souhaitent jouer avec des balles intermédiaires.

CATEGORIE 13/14 ans garçons départemental :
Nés en 2014 et 2013

CATEGORIE 15/18 ans garçons départemental :
Nés en 2012, 2011, 2010 et 2009

CATEGORIE 9/12 VERT FILLES départemental balles départementales
Nées en 2018,2017, 2016, 2015

CATEGORIE 11/14 ans filles départemental et pré-régional :
Nées en 2016, 2015, 2014 et 2013

CATEGORIE 15/18 ans filles départemental et pré-régional :
Nés en 2012, 2011, 2010 et 2009

- Les divisions seront constituées en fonction de la force des équipes engagées.

- Dans une division, les poules seront les plus homogènes possibles, avec dans la mesure du possible un critère géographique prépondérant.

- **Entente de club : est autorisée la constitution d'équipes par ententes de clubs (demande détaillée préalable à faire au Comité et à la Commission Jeunes qui statuera sur la pertinence de la demande d'entente)**.
- L'inscription d'une équipe jeune sur ADOC (15€ par équipe) déclenchera automatiquement un prélèvement sur le compte du club le 5 Octobre 2026.

2- Rappel de quelques règles.

- Ne sont réglementairement autorisés que les joueurs (joueuses) ayant leur licence validée à la date d'inscription des équipes.

- **Il n'est pas autorisé plus de 7 joueurs par équipe.**
 Possibilité de rajouter des joueurs en cours de championnat à la condition que l'équipe ne dépasse pas 7 joueurs. **L'équipe devra en faire la demande par mail, avant la rencontre, à thomas.guillon@fft.fr. Tout joueur non-inscrit avant la rencontre ne pourra y participer**.

- **Un joueur pourra remplacer un joueur absent dans l'équipe inférieure ou supérieure à la condition que la hiérarchie des classements soit respectée. Il ne pourra jouer pour le compte de la même journée dans son équipe d'origine.**
- **Un joueur ayant joué en Championnat régional Jeunes ne pourra participer au Championnat départemental dans la même catégorie ni la même journée.**
- **On peut intégrer de nouveaux joueurs en cours de championnat en communiquant les nouveaux joueurs au comité.**
- En championnat jeunes, il n'y a pas de montée ou de descente. Chaque nouvelle saison, les membres de la Commission des Jeunes placent les équipes dans les divisions en fonction du niveau des joueurs.

3 – Déroulement du Championnat

- Les rencontres se déroulent soit le samedi soit le dimanche pour toutes les catégories, sans qu'il n'y ait besoin de report pour le Samedi par exemple). Les deux clubs devront se mettre parfaitement d'accord pour convenir du jour qui leur convient.
- Elles peuvent être également décalées au mercredi après accord.

Il est interdit de convoquer une équipe avant 9h ou après 16h. Aucune dérogation ne sera acceptée.

- Le club 1er nommé reçoit.
 Report : l'indisponibilité des terrains pour cause d'intempéries est acceptée comme raison valable de report de la rencontre. Dans ce cas, **le club visité doit saisir la nouvelle date de rencontre dans la Gestion Sportive.**
 L'indisponibilité d'un joueur ne peut être un motif de report de rencontre.

Aucun report ne sera accepté après le 01/02 Mars pour les pré-région et le 06/07 Mars pour les autres divisions du Championnat Départemental.

3a Préparation de la rencontre

Le club qui reçoit doit adresser au responsable de l'équipe visiteuse une convocation écrite idéalement dès le début du championnat pour toutes les rencontres sinon au moins 1 MOIS avant la rencontre (sauf pour la 1ère journée- 10J). Ceci peut être fait par mail. En cas de difficulté (notamment si le planning d'une salle polyvalente ne le permet pas), s'adresser à Thomas Guillon thomas.guillon@fft.fr

3b Déroulement de la rencontre

Le club recevant doit présenter en principe un juge arbitre (JAE) en activité pour chaque rencontre. Le Comité organise régulièrement à partir de Septembre des formations JAE1
En cas de manquement le capitaine de l'équipe peut éventuellement le remplacer à la condition qu'il ait une parfaite connaissance du règlement et des règles du jeu

Le club qui reçoit doit fournir les balles (boite de 3 balles neuves minimum homologuées).

Toutes les rencontres comprennent deux simples et un double. Les joueurs de simple peuvent jouer en double sauf s'ils déclarent forfait ou abandonnent en simple.

L'ordre des parties : SIMPLE 1, SIMPLE 2 puis DOUBLE. Le seul cas ou le DOUBLE pourra se jouer en 1er, est quand les 4 joueurs de double ne font pas les simples.

Chaque équipe est représentée par un capitaine qui est le seul en rapport avec le juge arbitre.

Le capitaine doit, avant le début de la rencontre, présenter au juge-arbitre : la liste des joueurs de simple dans l'ordre de force et la liste des joueurs susceptibles de jouer le double (liste définitive à constituer à l'issue des simples)

Le capitaine doit exiger des joueurs de son équipe et du public éventuel un comportement correct durant toute la rencontre. Tout manquement au code de conduite du joueur (par exemple jet de raquette, jet de balle, insultes, comportement antisportif, etc…) pourra être sanctionné par l'arbitre ou le juge-arbitre présent ou si absence, signalé au Comité qui avisera.

Le capitaine doit être licencié dans le club qu'il représente ; il peut être parent, joueur ou entraîneur. **Il est le seul autorisé à RENTRER SUR LE TERRAIN et à donner des conseils**

aux joueurs de son équipe, et uniquement lors des changements de côté. Il n'est pas l'arbitre du match. Aucune autre personne, ni parent, ni joueur, ne peut intervenir. En cas de manquement à cette règle, merci d'avertir le Comité ou la Commission qui pourra intervenir et rappeler les règles applicables

En cas d'absence d'arbitre de chaise, les joueurs s'auto-arbitrent (chacun de son côté).

3c Après la rencontre

Le club recevant doit saisir la feuille de rencontre sur TEN'UP le soir même ou lendemain matin.

4 – Championnat 7, 8, 9 et 10 ans - formats de jeu :

Les matchs se dérouleront de la façon suivante :

7/8/9/10 ans orange : sur terrain de 18m sans piquet, balles souples, filet à 0.80m, 2 sets de 4 jeux avec no ad. Jeu décisif à 3/3 et super jeu décisif en 10 points si 3e set **(format 6). Le double se joue sans les couloirs.**

7/8/9/10 ans vert : sur terrain 21m sans piquet, balle intermédiaire, filet à 0.80m, 2 sets de 5 jeux avec no ad. Jeu décisif à 4/4 et super jeu décisif en 10 points si 3ème set **(format 7).** Le double se joue sans les couloirs.

5 – Championnat 9/12 Filles vert - formats de jeu :

9/10/11/12 ans vert : sur terrain de 24m, balles intermediaires , filet à 0.914m, 2 sets de 5 jeux., point décisif. Jeu décisif à 4/4 et super jeu décisif en 10 points si 3e set **(format 7).**

6 – Championnat 11/12, 13/14, 11/14, et 15/18 ans - formats de jeu :

En simple, les matchs se dérouleront de la façon suivante :
2 sets à 6 jeux, avantage, – 3ème set = SJD à 10 points (format 2)
En double : **2 sets à 6 jeux, point décisif, 3e set = SJD à 10 points (format 4).**

7 – Classement des équipes :

Pour toutes les rencontres, chaque équipe marque 1 point par partie gagnée en simple et 2 points en double. En cas de forfait d'équipe (**0 joueurs se déplaçant**), l'équipe gagnante marque 4 points (équivalent à 4 victoires 6/0 6/0).

Si 1 seule partie ou 2 sur les 3 sont jouées, le score est enregistré et les parties non jouées sont considérées comme gagnées par Forfait par le(s) joueur(s) présent(s). Les points de la rencontre se calculent comme précédemment.

En aucun cas un score bidon ne doit être saisi : les joueurs, capitaines et clubs concernés s'exposeraient à de très lourdes sanctions.

A partir du 3ème forfait d'équipe pour la même équipe, les scores de rencontre de cette équipe seront neutralisés pour le championnat. Les rencontres qui auront eu lieu permettront néanmoins aux joueurs de compléter leur palmarès individuel.

A l'issue de la rencontre, pour le classement de la poule :

- L'équipe vainqueur marque 3 points, l'équipe perdante 1 point.
- En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, les deux équipes marquent chacune 2 points.

- L'équipe disqualifiée ou déclarée battue par décision du juge-arbitre ou de la commission des Jeunes marque 0 point.
- L'équipe forfait marque 0 point.

8 - Sanctions

En cas de non-respect des statuts et règlements FFT 2026/2027 l'équipe fautive sera disqualifiée (ex/ joueur non qualifié).

Des pénalités seront appliquées en cas de non saisie des résultats sur la Gestion Sportive dans les délais impartis.

9 – Phases finales

Les équipes premières de leur poule seront qualifiées pour les phases finales.

DATES DES PHASES FINALES (en fonction du nombre de poules dans chaque division) :
½ finale 13/14 Mars 2027 dans les clubs et Finale 20/21 Mars 2027 pour les championnats départementaux

REMISE DE RECOMPENSES POUR LES EQUIPES VAINQUEURS DES PHASES FINALES LORS DES FINALES DU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL JEUNES EN MAI 2027

10 – Championnat de Printemps

Le règlement sera envoyé aux clubs début février 2027 pour des inscriptions à partir de mi- février 2027.

Le calendrier :

- **J1 03/04 AVRIL 2027**
- **J2 10/11 AVRIL 2027**
- **J3 22/23 MAI 2027**
- **J4 29/30 MAI 2027**
- **J5 05/06 JUIN 2027**

PHASES FINALES LES 19/20 JUIN ET 26/27 JUIN

La Commission des Jeunes

Comité Départemental de Tennis de Maine et Loire
15 Rue Emile Joulain – 49130 LES PONTS DE CE
comite.maine-loire@fft.fr ou thomas.guillon@fft.fr
Tél : 02.41.47.47.34 06.59.26.91.31

INTERSPORT

11